Flash de l'ASH n°35

Déléguée Nationale **Nelly PAULET VIARDOT**
01 44 39 23 23
nelly.paulet@se-unsa.org
fax : 01 44 39 23 43

- **Avis défavorable pour Le Projet d'Arrêté sur les unités d'enseignement au CNCPH du 15 avril** :

La coopération entre les établissements spécialisés et l'école ordinaire est attendue par tous les acteurs (associations de parents, syndicats enseignants...). Le CNCPH, réuni en séance plénière le 15 avril 2008, a examiné le projet d'arrêté concernant les unités d'enseignement des établissements ou services médico-sociaux. Les unités d'enseignement prévues par la loi du 11 février 2005 concernent toutes les structures assurant un enseignement scolaire dans les établissements ou services spécialisés. La dotation en moyens d'enseignement restant du ressort de l'Inspecteur d'Académie, on ne peut que s'inquiéter dans le contexte budgétaire actuel, des moyens consacrés à leur fonctionnement. La décision du Ministre de l'Éducation, prise au dernier moment, de retirer purement et simplement la phrase autorisant l'Inspecteur d'Académie à accorder le cas échéant, *« une décharge totale ou partielle de service d'enseignement à l'enseignant chargé de la coordination pédagogique »*, confirme ces craintes et a motivé l'avis défavorable des organisations syndicales et du CNCPH sur ce texte. Dans ce cadre, le rôle des coordinateurs pédagogiques est essentiel. En refusant d'indiquer, dans un texte réglementaire, quels seront leurs moyens pour remplir cette mission, le ministère privilégie les économies budgétaires à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Le SE-UNSA avait déjà interpellé les différents acteurs des risques liés à ce projet de texte.

En PJ la position des organisations syndicales sur ce texte

- **Circulaire de rentrée 2008** : C. n° 2008-042 du 4-4-2008 BO 15 du 10 avril

aucune concertation pour cette circulaire avec les OS
Sur le HANDICAP : un rappel sur les orientations portant sur "Scolariser les élèves handicapés, en s'appuyant sur cinq actions fortes": établir un "projet personnalisé de scolarisation" pour chaque élève handicapé, déployer des "enseignants référents", promouvoir un "accompagnement de qualité", faire un "effort croissant de formation des enseignants" et couvrir "tout le territoire par des UPI".

- Service des enseignants : modification de la circulaire d'application du décret 91-41

Le SE-UNSA a été reçu au ministère ; une réflexion sur le service des enseignants notamment les enseignants spécialisés, MF, TR, est en cours.

- **Le Recueil des candidatures des personnels enseignants du second degré titulaires aux stages de préparation au 2CA-SH - année 2008-2009** se fera dans les académies début juin. Dans le cadre des CAP, le SE-UNSA demande un bilan sur l'état de formations conduites jusqu'à présent et un recensement des besoins
- en PJ : NOTE DE SERVICE N°2008-039 DU 31-3-2008

ORS des enseignants en EMSS

Beaucoup de problèmes sont posés dans les départements quant aux ORS des enseignants en EMSS Voir 3 outils en PJ

- **Carte scolaire**

RAPPEL DES CRITÈRES DE DÉROGATION. Les recteurs doivent veiller à satisfaire chacune des demandes présentées par les familles "dans la seule limite de la capacité d'accueil de l'établissement". Si toutes les demandes ne peuvent être satisfaites, faute de place, la note rappelle les critères prioritaires de dérogation, attribuée par l'IA-DSDEN, après avis de la commission d'affectation:
- élèves présentant un handicap;
- élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé;
- boursiers au mérite;
- boursiers sociaux;
- élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier;
- élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité;
- élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité.

- **La PCH enfant**

A compter d' avril 2008, les parents d'enfants handicapés pourront choisir entre deux types d'allocation : le complément d'AEEH ou la PCH. A terme la PCH devrait remplacer l'AEEH.

- **Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés** - Ministère de l'Education nationale > Voir le résumé / Voir le texte intégral

- **31ème Congrès National** et **1er Congrès Francophone de la FISAF** le jeudi 20 et le vendredi 21 novembre 2008 à Paris sur le thème :

INVENTER DEMAIN, les pratiques professionnelles à l'épreuve de la demande.

Congrès National du SNPsyEN le 27 juin 2008 à Paris